



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier du Lac RFLac
Grundbuchamt des Seebezirks GBSee

Hallwylstrasse 12, PF 110, 3280 Morat

T +41 26 305 90 30
Courriel: gbsee@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Mont-Vully (secteur Bas-Vully) / 1133

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2284.FR228011 Mont-Vully (secteur Bas-Vully)
No immeuble: 1133
E-GRID: CH419442109837

Immeuble dépendant:

Nom local*: Chaumont
No plan*: 17
Surface*: 3'284 m2, Mensuration fédérale
Mutation*:
Nature*: Champ, pré, pâturage, 3'272 m2
Bâtiments*: Rucher, N° d'ass. 2, 12 m2
Chaumont 2, 1786 Sugiez
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*:

Propriété:

Propriété individuelle
Vilarino Francisco, 02.12.1974

07.02.2011 014-2011/406/0 Achat

Mentions:

01.12.1986 014-RP

Amélioration foncière, remaniement ID.014-2003/001213

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

11.04.2025 014-2025/1083/0

Restriction du droit d'aliéner, saisie CHF 30'000.00,
ID.014-2025/000298

13.02.2026 014-2026/412/0

Restriction du droit d'aliéner, réalisation de gage
CHF 6'500.00, ID.014-2026/000128

Droits de gage immobiliers:

Aucun

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Mont-Vully (secteur Bas-Vully) / 1133

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 juillet 2026: Aucune

3280 Morat, le 14 juillet 2026, 08:58

La Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier du Lac RFLac
Grundbuchamt des Seebezirks GBSee

Hallwylstrasse 12, PF 110, 3280 Morat

T +41 26 305 90 30
Courriel: gbsee@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Mont-Vully (secteur Bas-Vully) / 1135

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2284.FR228011 Mont-Vully (secteur Bas-Vully)
No immeuble: 1135
E-GRID: CH598579190114

Immeuble dépendant:
Nom local*: La Noyera
No plan*: 17
Surface*: 1'697 m2, Mensuration fédérale
Mutation*:
Nature*: Forêt dense, 1'697 m2
Bâtiments*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: Mensuration provisoire

Propriété:

Propriété individuelle
Vilarino Francisco, 02.12.1974

07.02.2011 014-2011/406/0 Achat

Mentions:

Aucune

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

11.04.2025 014-2025/1083/0 Restriction du droit d'aliéner, saisie CHF 30'000.00,
ID.014-2025/000298
13.02.2026 014-2026/412/0 Restriction du droit d'aliéner, réalisation de gage
CHF 6'500.00, ID.014-2026/000128

Droits de gage immobiliers:

Aucun

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Mont-Vully (secteur Bas-Vully) / 1135

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 juillet 2026: Aucune

3280 Morat, le 14 juillet 2026, 08:58

La Conservatrice



L. I. [Signature]

Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété

30 AVR. 2025

Betreibungsamt See-Murten

POLICE D'ASSURANCE

Date d'impression 23.04.2025



Propriétaire selon registre foncier
N° art. RF 1133
N° d'assuré 21716
District Lac
Commune Mont-Vully (Bas-Vully, Sugiez)
Rue Chemin Sous-Chaumont
N° de bâtiment 2
Désignation du bâtiment Poulailler / rûcher



Date d'estimation 23.07.1992
Valeur estimée 10'000
Indexation Oui
Réd. valeur actuelle
Valeur assurée 13'700



Classification du bâtiment 3 - combustible
Risque spécial

Selon règlement du 20 juin 2018 sur les primes et les surprimes de l'assurance de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments

**Voie de droit**

La présente décision peut faire l'objet d'une réclamation auprès de la Direction de l'ECAB, dans un délai de 30 jours dès sa notification (art. 128 LECAB ; RSF 732.1.1). La réclamation doit être écrite, brièvement motivée et contenir les conclusions du réclamant ou de la réclamante.

L'ensemble des dispositions légales est disponible sur : www.ecab.ch

**Patrice Borcard**

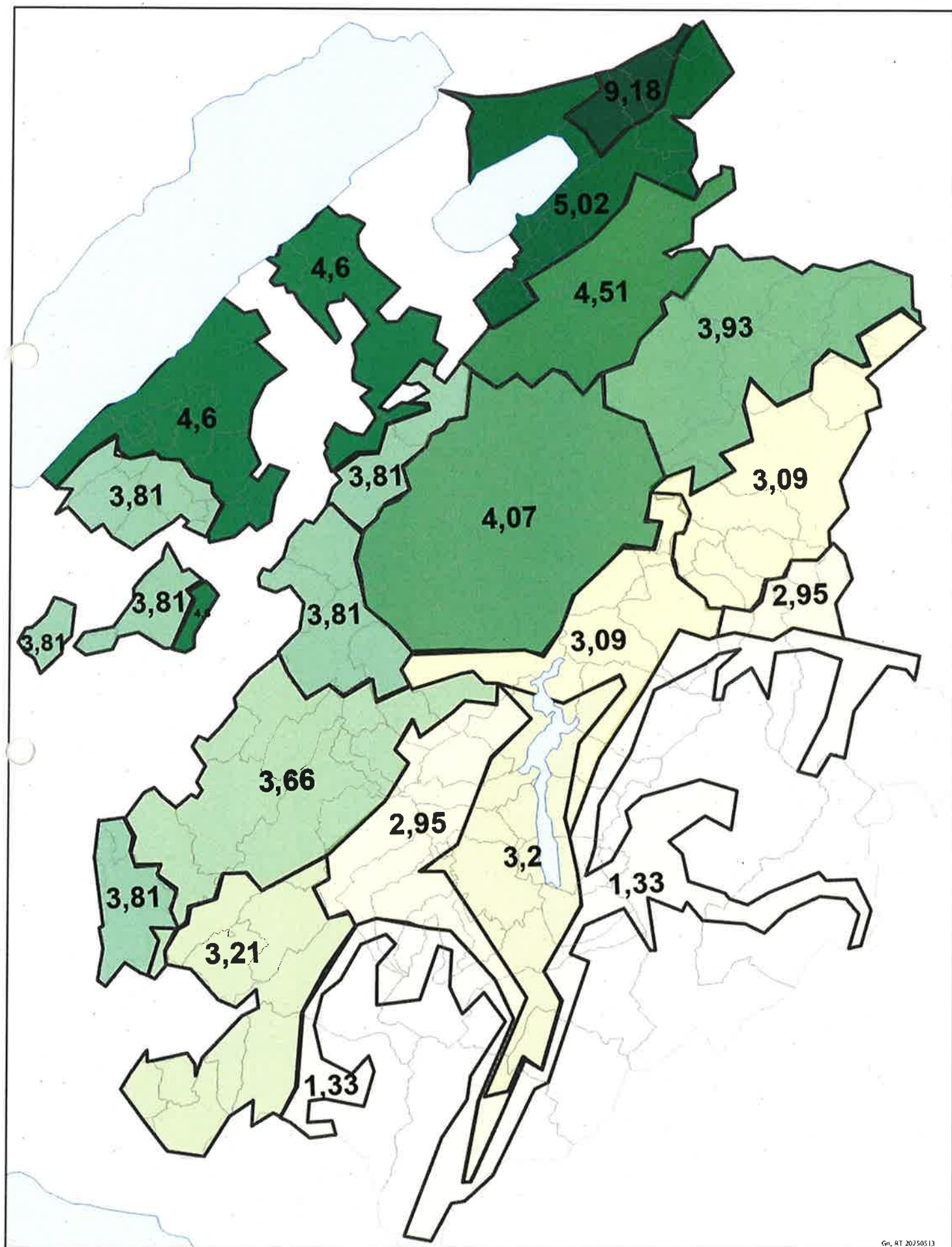
Directeur

**Grégoire Deliss**Directeur adjoint
Responsable Département Assurance

(en francs par mètres carrés)(CHF/m²)**Autorité foncière cantonale**

(Franken pro Quadratmeter)(CHF/m²)

Behörde für Grundstückverkehr



Copie d'orientation

Commune Mont-Vully (B-V)

Plan: 17

Echelle: 1:1000

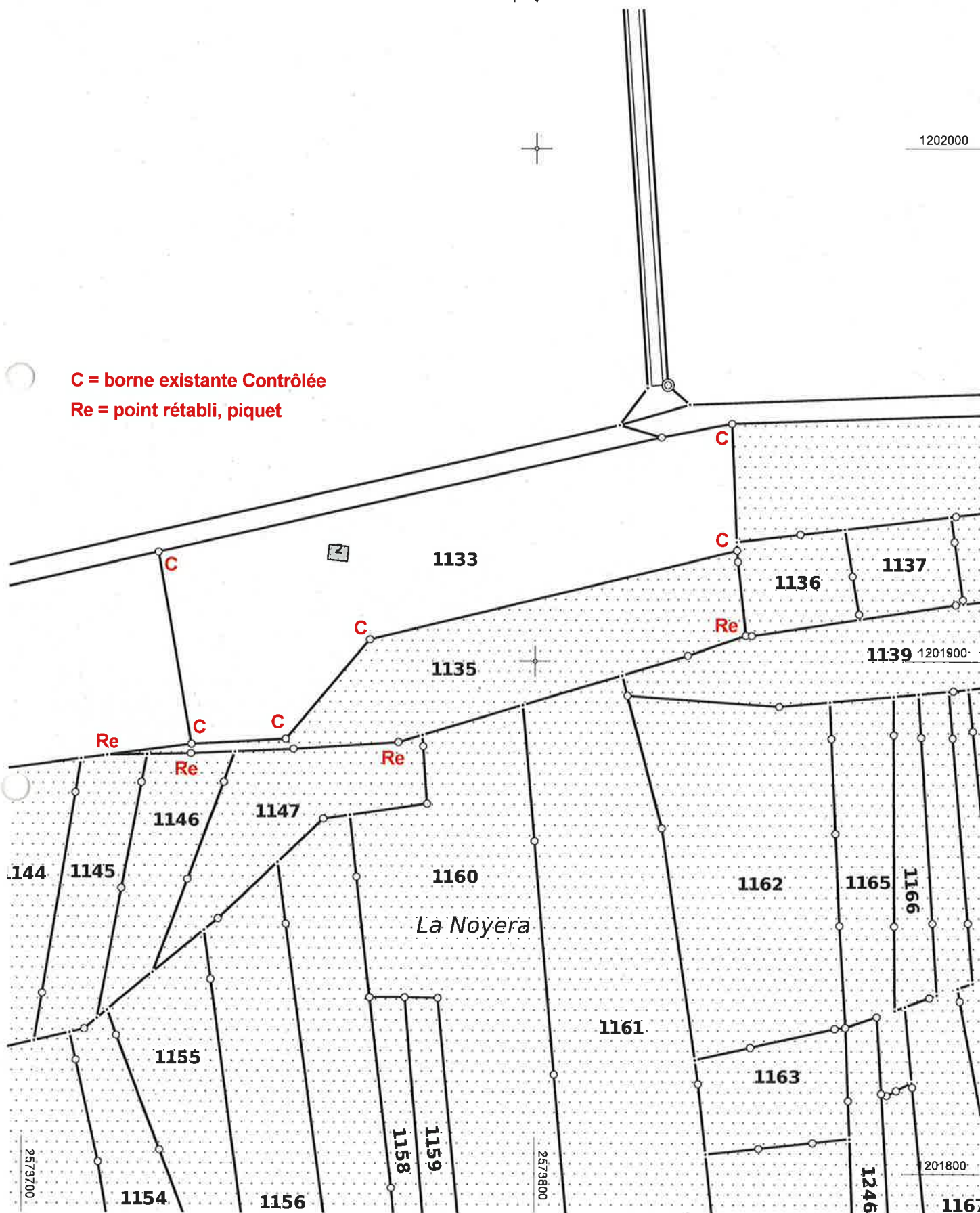
Pas d'extrait juridique
selon plan du registre foncier
de la commune de Mont-Vully (B-V)



1202000

C = borne existante Contrôlée

Re = point rétabli, piquet



Morat, le 14.01.2026
M_6853

GEOPLANING

GeoPlaning Murten - Morat AG
Bernstrasse 30 3280 Murten
www.geoplaning.ch
026 672 98 88